

Je suis cas contact dans le cadre du « contact-tracing » :

C'est-à-dire que j'ai été informé par l'Assurance Maladie que j'ai été en contact à risque avec un cas de COVID-19 **confirmé**.

- Je dois faire un test antigénique immédiatement : pour contact-tracing très rapide en cas de positivité mais un résultat négatif ne lève pas la mesure de quarantaine.
- Je remplis le formulaire de signalement sur l'ENT :
 - Rennes 1 : [encadré COVID 19 protégeons nous, « suspicion ou cas confirmé : se signaler »](#)
 - Rennes 2 : encadré FAQ COVID, cliquer sur « ce formulaire en ligne » dans l'encadré vert
 - Autres : suivre le protocole de l'école
- Je suis en quarantaine et surveille l'apparition **d'éventuels symptômes**

Le résultat du test antigénique est positif ?

- Je reste isolé **pendant 10 jours à partir de la date de mon test**.
- Je déclare tous mes cas contacts à l'aide de la CPAM ou de mon médecin, = contact-tracing (critères de contacts à risque au dos*) et vues dans les 7 jours avant le test positif (ou dans les 48h précédant les 1ers symptômes s'ils apparaissent)

Puis-je sortir au bout de 10 jours d'isolement ?

- Si au bout de 10 jours je n'ai pas de fièvre, l'isolement est levé, je peux sortir.
- Si j'ai de la fièvre à la fin des 10 jours, je consulte ou téléconsulte mon médecin traitant pour évaluer ma santé **et je reste en isolement jusqu'à 48h après la disparition de la fièvre**.

Des symptômes apparaissent ?

- Je prolonge mon isolement de **10 jours à partir du début des symptômes**.
- Je refais le point sur les cas contacts déclarés car elles se limitent maintenant aux contacts à risque des 48h précédant les 1ers symptômes
- **Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle immédiatement le 15.**

Le résultat est négatif ?

La personne dont je suis cas contact ne vit pas sous le même toit que moi (ou je peux m'isoler dans un autre domicile pour la suite): nouveau test (antigénique ou RT-PCR) à J7 du dernier contact avec le cas confirmé **et** en l'absence de symptômes évocateurs de Covid-19.

-Test négatif : levée de la quarantaine

-Test positif : isolement de 10 jours supplémentaires (voir ci-dessus en cas de test positif)

-Si absence de test à J7, la quarantaine doit être prolongée jusqu'à J14.

La personne dont je suis cas contact vit sous le même toit que moi : nouveau test (antigénique ou RT-PCR) 7 jours après la levée de l'isolement du dernier cas symptomatique du domicile (soit à J17 des premiers symptômes de cette personne) **et** en l'absence de symptômes évocateurs de la Covid-19

-Test négatif : levée de la quarantaine

-Test positif : isolement de 10 jours (voir ci-dessus en cas de test positif)

Des symptômes apparaissent ? Je fais un test RT-PCR le plus vite possible

-Test négatif : faire le point avec la CPAM ou votre médecin sur la conduite à tenir

-Test positif : prolongation de l'isolement de 10 jours à partir du début des symptômes.

Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle immédiatement le 15.

Que dois-je faire la semaine suivant mon isolement ?

- Je continue le port rigoureux du masque chirurgical, le suivi scrupuleux des mesures d'hygiène (lavage régulier des mains) et la distanciation physique.
- J'évite tout contact avec des personnes vulnérables.

Je suis cas contact dans le cadre du « contact-warning »:

C'est-à-dire que quelqu'un avec qui j'ai été en contact à risque (*voir ci dessous), m'a prévenu qu'il était en attente d'un résultat de test PCR car il a des symptômes. Je ne me teste pas encore mais je dois :

- Renforcer l'application des mesures barrières et notamment le port du masque grand public filtration supérieure à 90% ou du masque chirurgical en présence d'autres personnes ;
- Télétravailler dès lors que cela est possible ;
- Réduire volontairement mes contacts sociaux durant les 7 jours suivant ;
- Réaliser un test diagnostique par PCR sans délai au 1er symptôme : voir fiche « j'ai des symptômes » sur le site <https://sse.univ-rennes.eu/>

*Qui sont les personnes contact à risque ?

Dans les 48h avant le début des symptômes de la personne confirmée ou dans les 7 jours avant le test du cas confirmé s'il est asymptomatique

Et en l'absence de mesures de protection efficaces pendant toute la durée du contact :

-Contact à risque : toute personne

.Ayant partagé le même lieu de vie que le cas confirmé ou probable ;

.Ayant eu un contact direct avec un cas, en face à face, à moins de 2 mètres, quelle que soit la durée (ex. conversation, repas, contact physique). En revanche, des personnes croisées dans l'espace public de manière fugace, même en l'absence de port de masque, ne sont pas considérées comme des personnes-contacts à risque ;

.Ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins ;

.Ayant partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel ...) pendant au moins 15 minutes consécutives ou cumulées sur 24h avec un cas ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement ;

-Contact à risque négligeable :

.Toutes les autres situations de contact ;

.Toute personne ayant un antécédent d'infection par le SARS-CoV-2 confirmé par amplification moléculaire (RT-PCR, RT-LAMP), test antigénique ou sérologie datant de moins de 2 mois¹

Sont considérés comme des mesures de protection efficaces :

- séparation physique isolant la personne-contact du cas confirmé en créant deux espaces indépendants (vitre, Hygiaphone®);

- masque chirurgical ou FFP2 ou grand public en tissu fabriqué selon la norme AFNOR SPEC S76-001 de catégorie 1 ou masque grand public en tissu réutilisable possédant une fenêtre transparente homologué par la Direction générale de l'armement, porté par le cas **ou** le contact.

Ne sont pas considérés comme mesures de protection efficaces :

- masques grand public en tissu de catégorie 2 ;

- masques en tissu « maison » ou de fabrication artisanale ne répondant pas aux normes AFNOR SPEC S76-001 ainsi que les visières et masques en plastique transparent portées seules (pour plus d'information sur la protection conférée par les différents types de masques, voir l'avis du HCSP) ;

- plaque de plexiglas posée sur un comptoir, rideaux en plastique transparent séparant clients et commerçants.